

Fonds d'engagement actionnarial		<b>jeudi 28 mars 2024</b>	
<b>PHITRUST</b>		<b>55 764 914 €</b>	
Active Investors France			
Valeurs liquidatives			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• PART C : 372,57 €</li> <li>• PART D : 241,45 €</li> <li>• PART A : 182,46 €</li> </ul>		<b>72</b> Note ESG SICAV	<b>65</b> Note ESG indice

### Performances

Nom	Mars	2024	2023	Perf. ann. 1 an	Perf. ann. 3 ans	Perf. ann. 5 ans
PAI FRANCE PART C	<b>3,26 %</b>	<b>8,90 %</b>	<b>19,87 %</b>	<b>17,80 %</b>	<b>12,13 %</b>	<b>9,73 %</b>
CAC 40 NR	<b>3,24 %</b>	<b>8,98 %</b>	<b>19,26 %</b>	<b>18,47 %</b>	<b>13,44 %</b>	<b>11,42 %</b>

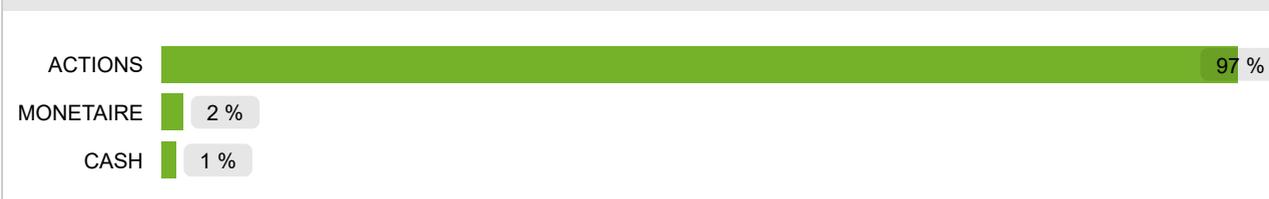
### Volatilité

Nom	Vol ann. 1 an	Vol ann. 3 ans	Vol ann. 5 ans
PAI FRANCE PART C	<b>13,28 %</b>	<b>16,19 %</b>	<b>20,90 %</b>
CAC 40 NR	<b>13,31 %</b>	<b>16,22 %</b>	<b>21,61 %</b>

### Tracking error

Nom	Tr. Error ann. 1 an	Tr. Error ann. 3 ans	Tr. Error ann. 5 ans
PAI FRANCE PART C	<b>1,63 %</b>	<b>1,85 %</b>	<b>1,82 %</b>
CAC 40 NR	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>

### Répartition du portefeuille par nature d'actif

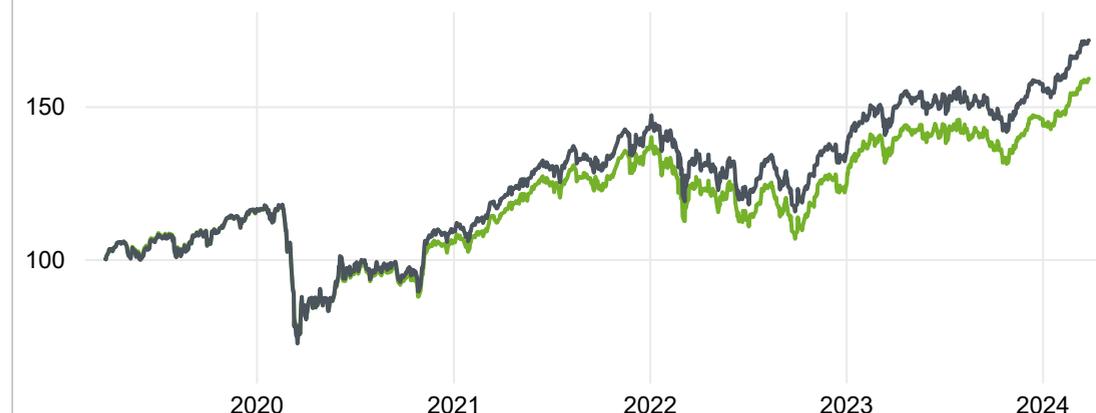


Phitrust  
7 rue d'Anjou - 75008 Paris  
Tél.: +33 (0)1 55 35 07 55

[www.phitrust.com](http://www.phitrust.com)

### Performance de la SICAV France par rapport à son indice

● SICAV (en base 100) ● CAC 40 NR (en base 100)



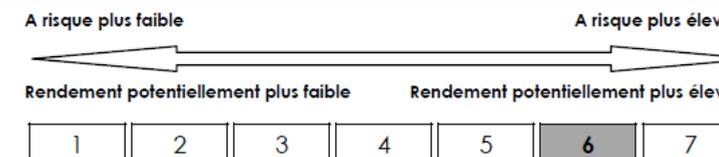
### Stratégie d'investissement et objectifs

L'objectif de la SICAV Phitrust Active Investors France est de surperformer l'indice CAC40 dividendes réinvestis sous contrainte d'un écart de suivi (tracking-error) annuel maximal de 4,00%, en privilégiant les entreprises avec une bonne gouvernance stratégique et ouvertes au dialogue sur les sujets environnementaux et sociaux.

Il s'agit d'améliorer la gouvernance stratégique des entreprises afin que les droits des actionnaires et les enjeux environnementaux et sociaux soient mieux pris en compte. Une analyse des facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et de leurs évolutions permet aux gérants de mettre en place annuellement des initiatives d'engagement auprès des sociétés émettrices du portefeuille. Dans le cadre du règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR), la SICAV est répertoriée « Article 9 ».

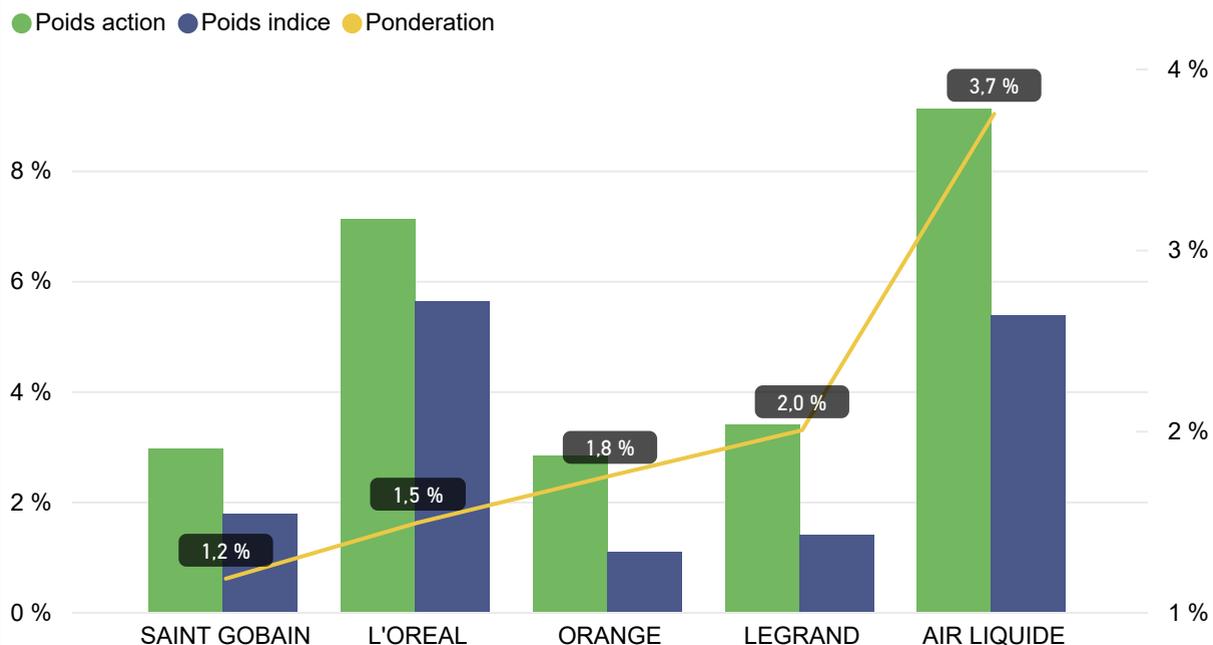
### Gérants

**Denis Branche** 01 55 35 07 54 / [denis.branche@phitrust.com](mailto:denis.branche@phitrust.com)  
**Julien Lefebvre** 01 55 35 07 57 / [julien.lefebvre@phitrust.com](mailto:julien.lefebvre@phitrust.com)

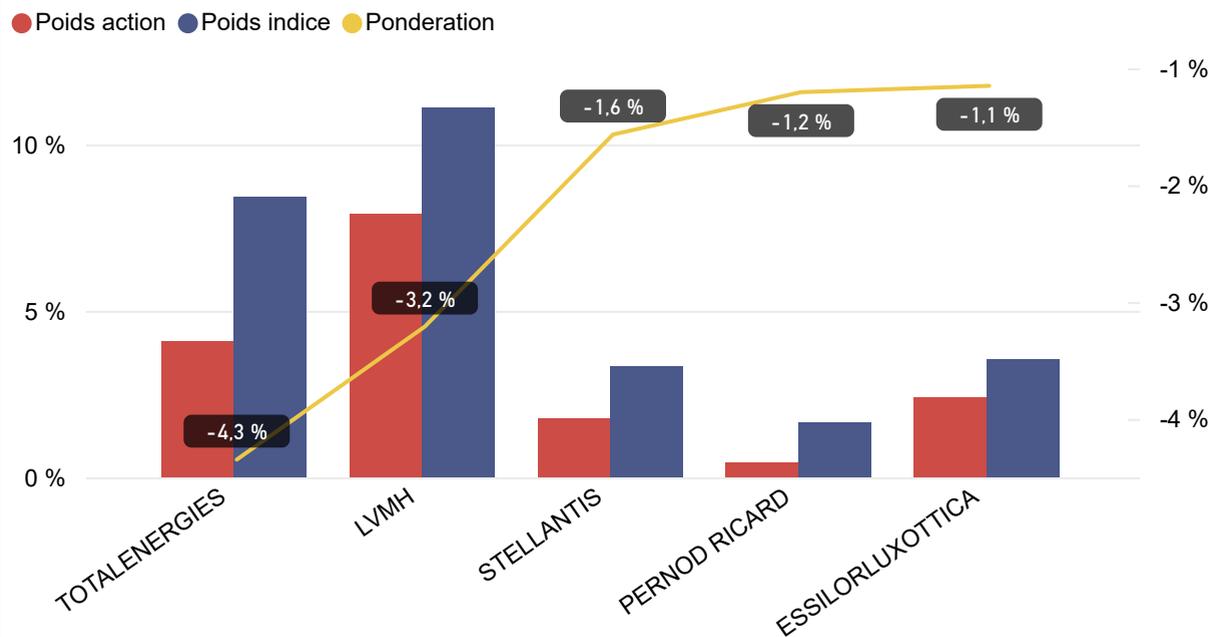


Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF : GP 99-023)  
S.A.P.O. au capital de 1.507.264.26 € - RCS Paris B 420 505 307

### Principales surpondérations du portefeuille (vs CAC 40)



### Principales sous-pondérations du portefeuille (vs CAC 40)



### Caractéristiques du portefeuille

**Classification sectorielle :** Actions françaises cotées

**Fréquence de valorisation :** journalière au cours de clôture

**Indice de référence :** CAC40 dividendes réinvestis

**Société de gestion :** Phitrust

**Dépositaire :** Caceis Investor Services

#### PART A : FR001058033

**Investissement minimum :** 1 part

**Droit d'entrée :** 1% minimum - 3% maximum, dont 1% versé au Fonds de Dotation Phitrust

**Droit de sortie :** néant.

**Frais de gestion :** 1,44% TTC de l'actif net par an.

#### PART C : FR0010027094 / PART D : FR0010027102

**Date de création :** 2003

**Investissement minimum :** 3000 parts

**Durée minimum conseillée :** supérieure à 5 ans

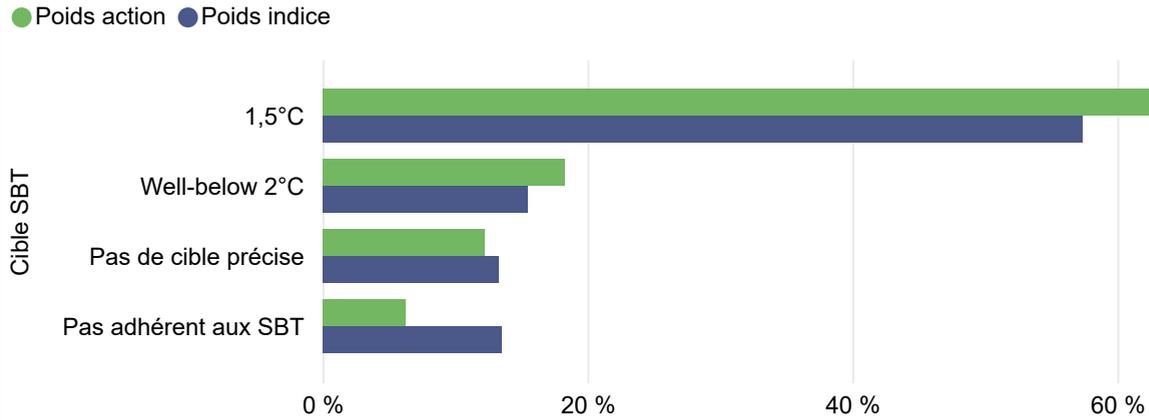
**Affectation des résultats :** capitalisation (C) ou distribution (D)

**Droit d'entrée :** 3% maximum dont 1% versé au Fonds de Dotation Phitrust

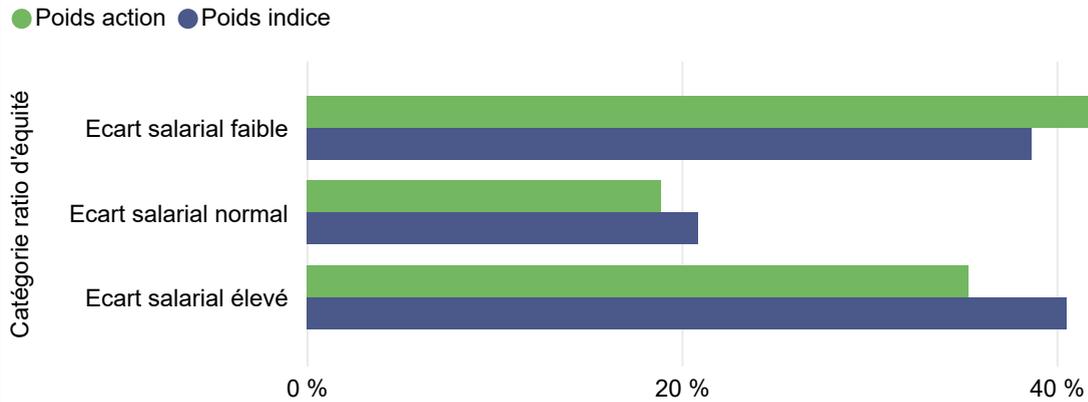
**Droit de sortie :** néant

**Frais de gestion :** 0,84% TTC de l'actif net par an

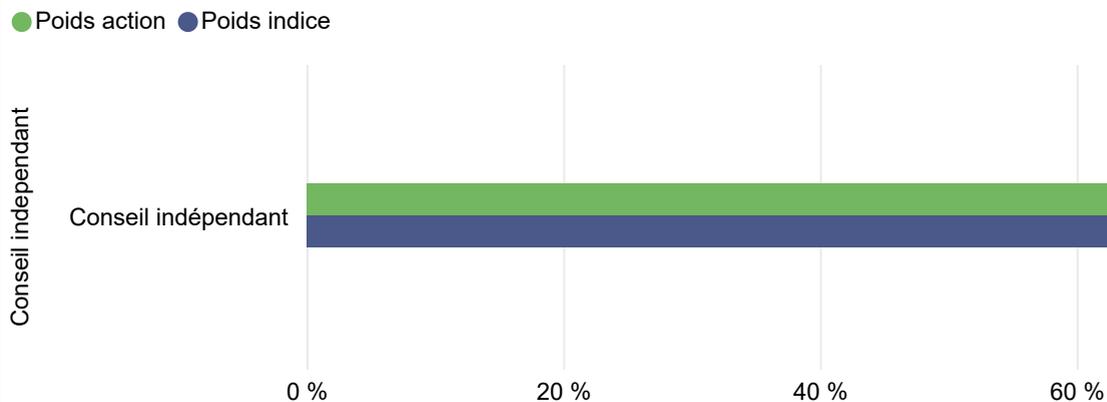
### Environnement : Sur/sous pondérations selon la cible SBT (vs CAC 40)



### Social : Sur/sous pondérations selon le ratio d'équité (vs CAC 40)



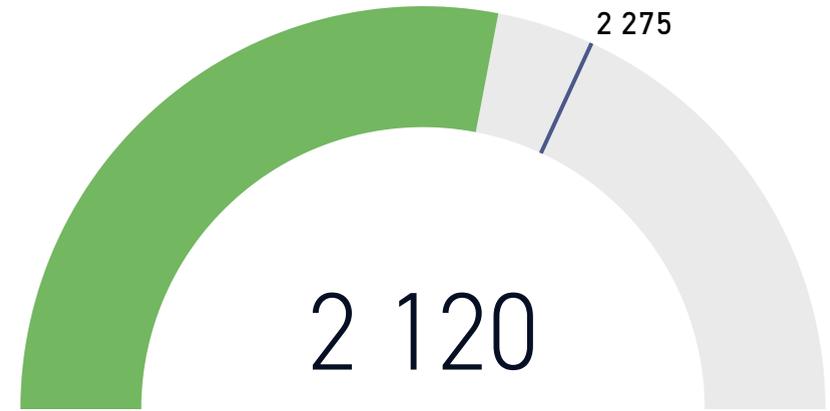
### Gouvernance : Sur/sous pondérations selon l'indépendance du conseil (vs CAC 40)



### Droits humains : Nombre d'initiatives sur l'éthique des affaires

147

### Intensité carbone par rapport au CAC 40 (tCO2/M€)



### Lexique pour les indicateurs

1. Les **Science Based Targets** sont des objectifs ciblés et calculés scientifiquement de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
2. Le **ratio d'équité** est l'écart de rémunération entre les premiers dirigeants et la moyenne des rémunérations des salariés. On définit un ratio d'équité comme faible / élevé si il est classé dans le quartile inférieur / supérieur de l'univers.
3. Un conseil est **indépendant** si son taux d'indépendance est supérieur à 50%.
4. Les mesures des émissions des sociétés du CAC 40 sont fournies par le cabinet Carbon 4 Finance.

## Commentaire de gestion

Les taux longs ont enregistré une hausse notable aux Etats-Unis, malgré de bonnes publications sur l'inflation. Cette augmentation soulève des questions sur la politique monétaire à venir, notamment en ce qui concerne le calendrier de baisses de taux. La vigueur de l'économie américaine continue de surprendre, suscitant des interrogations sur la nécessité de les ajuster rapidement. La situation est plus claire en Europe, où le ralentissement de l'économie est plus inquiétant. La BCE devrait donc entamer rapidement son programme de baisses de taux pour protéger l'économie, même si la hausse rapide de prix du pétrole est susceptible de créer des tensions inflationnistes, compte tenu du risque géopolitique actuel.

Dans ce contexte la part C de la SICAV a très légèrement surperformé le CAC 40 NR, en progressant de 3,26%, contre 3,24% pour l'indice.

## Editorial du président : Accélérer la transition vers une économie décarbonée

La période des Assemblées générales va être un moment privilégié pour constater les progrès réalisés par les sociétés cotées dans leurs ambitions climatiques. Vont-elles les confirmer, expliquer les problèmes rencontrés pour y arriver ? Autant de questions que les actionnaires vont se poser à la lecture des rapports de développement durable qui vont tous, bien évidemment être positifs.

La plupart des entreprises ont bien compris l'enjeu de modifier leur modèle d'affaires pour atteindre les objectifs posés par l'Union européenne en 2030 et 2050 ; il est clair que certaines, selon leurs activités, y arriveront plus vite que d'autres.

Le cas d'un pétrolier comme TotalEnergies est à cet égard emblématique : comment accélérer vers plus d'énergies renouvelables pour atteindre ces objectifs, tout en continuant à répondre à la demande qui croît toujours et à générer des résultats exceptionnels, alors même que la marge sur les énergies renouvelables ne sera certainement pas la même.

[Lire la suite](#)

Olivier de Guerre - Phitrust

Phitrust  
7 rue d'Anjou - 75008 Paris  
Tél.: +33 (0)1 55 35 07 55

## Engagement actionnarial

Au mois de mars, les sociétés du CAC40 ont fini de délivrer leurs résultats annuels, qui prouvent que pour la plupart elles ont très bien performé en 2023. Néanmoins malgré ces bons résultats, certaines sociétés ont montré qu'elles n'étaient pas à la hauteur de leur ambition climatique. En effet, l'initiative des SBT a supprimé les engagements de près de 300 entreprises qui ne sont pas parvenues à faire valider leurs objectifs dans un délai de deux ans. Plusieurs sociétés du CAC40 sont concernées. ArcelorMittal est complètement sortie des SBT mais s'est justifiée en déclarant que sa cible 1,5°C était trop élevée en termes d'ambition. 4 autres sociétés françaises ont vu leur engagement net zéro supprimé : Accor, Carrefour, Dassault Systèmes, et Engie. Nous suivons de près cette tendance et restons vigilants aux justifications des sociétés sur leur sortie de ce référentiel.

Le mois de mars a également été marqué par certaines actualités des sociétés du portefeuille :

**DANONE** : La société propose de modifier ses statuts lors de la prochaine assemblée générale afin de **supprimer la clause de limitation des droits de vote**. Nous saluons ce choix qui correspond au principe d'égalité entre les actionnaires, et pour lequel nous avons déjà déposé une résolution en 2007.

**VEOLIA**: La société propose deux modifications de ses statuts pour la prochaine assemblée générale. La première consiste à **supprimer le droit de vote double**, ce qui est une bonne pratique et permet un retour au principe d'égalité entre les actionnaires. En revanche, la société propose **la mise en place d'une clause de limitation de droits de vote de 10%**. Nous contestons cette modification qui est en contradiction avec le principe d'égalité entre les actionnaires, et qui ne semble **pas avoir de réelle utilité au vu d'un taux de participation élevée lors des votes en assemblée générale**. De plus, il semble peu probable qu'en cas d'OPA sur la société Veolia, l'Etat français ne décide pas d'intervenir pour contrer l'attaquant car le groupe Veolia détient nombre de contrats avec les collectivités locales en France pour le traitement de l'eau, activité primordiale pour la vie des français.

Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF : GP 99-023)  
S.A.P.O. au capital de 1.507.264.26 €  
RCS Paris B 420 505 307